

Déchets : qu'en est-il de nos poubelles ?

Sur notre commune, comme sur tout le territoire, les derniers secteurs encore collectés en bacs ordures ménagères individuels ont été regroupés sur des bacs collectifs durant l'automne.

En 2024, les collectes d'ordures ménagères de notre territoire ont été analysées par le centre de tri de Savoie Déchets, afin d'en savoir plus sur la performance de tri des habitants, entreprises, administrations... de notre territoire.

Voici le **résultat de cette campagne de caractérisation** à l'échelle des 17 communes.





Répartition des déchets retrouvés dans les ordures ménagères

QUELS DÉCHETS ?



QUELLE DESTINATION ? ET COMMENT FAIRE POUR AMÉLIORER NOS PRATIQUES ?

34,1%	DÉCHETS RÉSIDUELS = 68,3 KG/HAB.		A CONSERVER DANS LE SAC NOIR et à déposer dans un bac collectif
1,2%	DÉCHETS DANGEREUX = 2,5 KG/HAB.		A DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE
10,9%	AUTRES FILIÈRES = 21,9 KG/HAB. Textiles, déchèterie...		A DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE en ressourcerie ou à réparer
7,3%	EMBALLAGES = 14,8 KG/HAB. Extension consignes de tri		A DÉPOSER SUR UN POINT TRI Acheter en vrac, emballages réutilisables
24,3%	COLLECTE SÉLECTIVE = 49 KG/HAB. Emballages - 18,8% Verres - 5,5%		A DÉPOSER SUR UN POINT TRI Acheter en vrac, emballages réutilisables
2,2%	DÉCHETS VERTS = 4,5 KG/HAB.		A VALORISER DANS SON JARDIN
20%	DÉCHETS ALIMENTAIRES = 40,3 KG/HAB. Biodéchets - 14,7% Gaspillage alimentaire - 5,3%		ADOPTER LE COMPOSTAGE Composteur individuel ou sur un site partagé

201 KG/HAB.



Quel bilan pour cette campagne de caractérisation ?

Des efforts à fournir...

Le constat est sans appel, 66% de notre poubelle soit 133 kg/hab. de déchets ne sont pas triés et recyclés. Le geste de tri est même en diminution depuis 2017 sur les emballages.

Les coûts de collecte sont en hausse pour la collectivité, il apparaît qu'une mobilisation de tous les citoyens est nécessaire pour faire baisser les tonnages d'ordures ménagères et ainsi maintenir le taux de TEOM actuel. C'est pourquoi en 2026, des ambassadeurs du tri seront mobilisés sur le territoire afin de sensibiliser et rappeler les consignes.

Nous vous rappelons que des points tri ainsi que des bennes cartons sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire et que l'accès aux deux déchèteries du territoire est gratuit pour tous les habitants du Cœur de Chartreuse.

IL EST IMPORTANT DE TOUS
SE MOBILISER!

